

RODEZ AGGLOMERATION

17 rue Aristide Briand – 12035 RODEZ

**DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE
Pièce 63 – Avis du Maire**Maitre d'ouvrage :Maitre d'œuvre :**Construction de la déchèterie Les Cazals sur la
commune de Luc la Primaube****DEKRA Industrial****Activité Audit et Conseil Sud-Ouest**29 Avenue Jean François Champollion
31100 – TOULOUSETél. : 33(0) 05 61 19 04 50
Fax : 33(0) 05 61 41 03 28**Affaire n°53895103**

Responsable d'affaire :: A. BELAKHAL

E-mail : anais.belakhal@dekra.com**Modifications et évolutions**

Date	Indice	Modifications apportées
15/07/2025	1	Version initiale



Ville de
LUC-LA-PRIMAUBE

Construction de la déchèterie Les Cazals – commune de Luc-La Primaube

**Avis du Maire pour la remise en état
d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
en cas d'arrêt définitif**

Je soussigné, Jean-Philippe SADOUL, Maire de la commune de Luc-La Primaube, donne un avis favorable aux mesures proposées par Rodez Agglomération dans le courrier en date du 20 juin 2025, sur la remise en état du site en cas d'arrêt définitif de l'installation.

Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit

Luc-la-Primaube, le 7 juillet 2025

Le Maire


Jean-Philippe SADOUL

